



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION FEDERALE FINANCIERE

En cette année Olympique exceptionnelle à tous points de vue pour nos équipes de France, et couronnée par la plus belle des médailles, la commission a poursuivi ses travaux et activités en grande partie à distance.

- Suivi budgétaire:

Même si l'outil de suivi budgétaire développé n'est pas satisfaisant d'un point de vue purement comptable pour anticiper le résultat final, il permet cependant de suivre mois par mois l'évolution des frais généraux, et de répondre à des demandes spécifiques des secteurs.

Il permet aussi de réaliser des comparaisons pluriannuelles sur l'évolution des charges et produits.

En s'appuyant sur cet outil, on peut aussi plus facilement en collaboration avec le Trésorier et le trésorier adjoint, réaliser dès octobre, une projection de la fin d'exercice.

Depuis que les facturations paniers ont été mises en place en 2016 avec le paiement direct, le Président de la CFF réalise un suivi mensuel des facturations de licences et des engagements, ce qui permet des comparaisons pluriannuelles et ainsi d'en suivre l'évolution financière. Cette année a vu la poursuite de la progression des licences compétition ce qui a un impact positif sur l'état de notre trésorerie et donc sur les disponibilités d'investissements.

La CFF a été sollicitée par ailleurs pour aider à l'étude des différents dossiers PFF des ligues et de leurs réalisations. Des membres de la commission y ont participé.

- Règlement Général Financier :

Il y a un besoin régulier de toilettage en fonction des évolutions dans le fonctionnement fédéral. Cela conduit à des propositions de modifications du Règlement Général Financier soumises aux Statuts et Règlements, puis présentées au vote de l'Assemblée Générale.

- Péréquation déplacements :

La mise en œuvre de l'outil développé doit passer par son automatisation pour éviter toute perte de temps dans la mise en forme ou dans la saisie en comptabilité des facturations. Les travaux sont pilotés par le Président de la CFF.

La CFF a par ailleurs répondu à des demandes de précisions émises par des GSA.

- Bénévolat :

Comme chaque année, la CFF a renouvelé son estimation chiffrée du bénévolat, s'appuyant sur les réunions institutionnelles, les présences, ainsi que les travaux des commissions au travers de leurs PV, pour relever le temps consacré bénévolement à la FFvolley. Le tout a été complété par une enquête auprès des présidents de commissions ainsi que de certains bénévoles très actifs.

Cette estimation non exhaustive a été communiquée au Trésorier pour figurer au bilan comme demandé par les Instances Ministérielles.

- **Beach volley :**

Une étude chiffrée a été réalisée pour le compte du Conseil de surveillance sur plusieurs saisons. En s'appuyant sur le budget voté et sur des éléments comptables couvrant toutes les sections analytiques concernant le Beach Volley (équipes de France, pôles, événementiel et sportives). Cette étude a servi au Conseil de Surveillance pour son dossier Beach.

- **Suivi des Ligues régionales :**

La collecte de toutes les informations disponibles sur les comptes des Ligues (documents statutaires et financiers). Cela a permis d'établir sur plusieurs exercices un tableau comparatif à disposition de l'exécutif afin de prévoir d'éventuelles difficultés.

Ce tableau est abondé régulièrement et complété par d'autres indicateurs d'activité.

Un des membres de la CFF s'est plus particulièrement occupé du suivi de ligues ultramarines en difficulté.

- **Masse salariale :**

Des recrutements n'ont pu se réaliser cette année car la période Olympique n'a pas facilité ces derniers sur un marché de l'emploi tendu. L'accroissement du nombre de licences payantes devrait permettre d'absorber les augmentations d'effectifs prévues.

- **Perspectives 2025 et suivantes :**

Dans le cadre de l'héritage des JO, une partie de la licence sera ristournée aux clubs. Des investissements sont aussi prévus (My FFvolley, refonte du site, réécriture de la FDME...), plan d'équipements outdoor pour lequel la FFvolley fait parfois office de banquier auprès des collectivités.

Côté sportif, les coûts vont exploser l'an prochain, en raison des qualifications en championnats du monde de nos jeunes, avec des déplacements lointains et nombreux. De même pour notre équipe féminine en VNL. Cela sera en partie compensé par la vente de l'ancien siège de Choisy le Roi qui devrait se conclure en 2025.

D'autres nuages se pointent à l'horizon avec la baisse générale des subventions. Cela est d'ores et déjà visibles dans certains départements.

- **Procédures fédérales :**

Si les fournisseurs sont réglés au fur et à mesure de la présentation de leurs factures, il a cependant encore fallu aller à la pêche aux documents envoyés aux différents secteurs et non directement à la comptabilité. Cela ne devrait plus être le cas à l'avenir, les fournisseurs ayant reçu l'information de tout transmettre directement au service comptable.

Le président de la CFF a envoyé au Président de la FFvolley un projet de présentation du Budget en reprenant le Budget fédéral et en l'adaptant au plan comptable analytique pour rendre la lecture et les travaux de mise en forme des comparaisons pluriannuelles plus aisés.

La simplification du plan analytique, éternel serpent de mer, a été abordée et nécessite plus de précisions sur le degré de détails voulu, sachant que ce plan est vivant et change sans arrêt au gré des besoins.

C'est un outil du contrôle de gestion au même titre que d'autres tableaux de bord pour assurer le pilotage. Le travail de mise en place des outils de suivi continue.

Un nettoyage du plan comptable général est aussi prévu pour le rendre plus efficace et éviter l'éclatement des écritures.

Amine HACHELAF

Président de la CFF